

République Française
Commune de
BAUGY

Département
CHER

☎ 02.48.26.15.28.

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_01
Séance du 25 mai 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200083798-20230525-2023_05_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Affichage : 05/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :
19/05/2023

Date d'affichage :
19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Étaient présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Plan de financement pour les travaux de la boucherie

Vu la délibération 2023_04_02 approuvant l'attribution des marchés pour les travaux de la boucherie pour 388 552,07 € HT
Vu la proposition de l'APAVE pour sa mission SPS d'un montant de 2 473,20 €
Vu la proposition du bureau VERITAS pour la mission de contrôle technique pour 6 051 € HT
Vu la proposition du cabinet Franck AUPIC (architecte) pour 42 750 € HT

Monsieur le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant

Montant des travaux	HT	:	439 826,27 €
Région		:	131 947,88 € (30 %)
Département		:	87 965,25 € (20 %)
DETR		:	84 425,00 € (19,20 %)
Autofinancement		:	135 488,14 € (30,80 %)

Les membres du conseil municipal autorisent M le Maire

* à déposer tous les dossiers nécessaires auprès des différents partenaires financiers et à signer tous documents afférents à ces dossiers

* à lancer les travaux.

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD

Le Maire

Pierre GROSJEAN

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23... sur le site : commune-baugy18.fr

République Française
Commune de
BAUGY

Département
CHER

☎ 02.48.26.15.28.

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_02
Séance du 25 mai 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200083798-20230525-2023_05_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Affichage : 05/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :
19/05/2023

Date d'affichage :
19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaient présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE, Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Décisions du maire du 1^{er} janvier au 30 avril 2023

En application de la délibération 2020_05_03 du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire pour exercer un certain ombre d'attributions en son nom,

Conformément à l'article L2122-22 du CGCT, je vous rends compte des décisions suivantes que j'ai été amené à prendre (voir pages jointes en annexe) du 1^{er} janvier au 30 avril 2023.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur

DECIDE à l'unanimité de donner acte au nom du maire du compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD

Le Maire

Pierre GROSJEAN

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23 sur le site : commune-baugy18.fr

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Baugy

Année 2023

Du 01/01 au 30/04/2023

DECISIONS N° 2023/01
Portant sur plusieurs acquisitions

Le Maire de Baugy (Cher),

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22,

Vu le code des marchés publics,

Vu les délibérations n° 2020_05_03 du 23 mai 2020 en ce qu'elle donne délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la forme adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} : Un marché selon la procédure adaptée est passé avec les entreprises ci-dessous :

N° acquisition	Entreprises	Objet du marché	Montant HT	Montant TTC
1	Christelle AUROY 16 rue Jean Rameau 18200 St Amand Montrond	Mission diagnostic – Restauration de l'église de Saligny-le-Vif	6 500.00	7 800.00
2	Expert Métric 37 route de Marmagne 18000 Bourges	Etablissement des plans de bornage, division cadastrale – permis d'aménager modificatif	5 000.00	6 000.00
3	ONF 100 Bd de la Salle 45760 Boigny-sur-Bionne	Travaux sylvicoles – maintenance de cloisonnement	6 961.85	7 658.04
4	Jardiland Route de la Charité 18390 St Germain du Puy	1 pommier, 1 cerisier, 1 prunier, 1 poirier (complément verger de Saligny)	197.82	219.80
5	Les Jardinistes 37 rue de la Croix St Abdon 18800 Baugy	Plantation route de Gron	3 634.02	4 360.82
6	SARL Guyard-Bourreau 31 Rte de St Igny 18800 Baugy	Installation de 2 projecteurs au stade de foot	902.00	1 082.40
7	Renault Ferronnerie Chemin de Montifault 18800 Baugy	Fourniture et pose de 50 m de clôture rigide – réajuster le portail et remplacer serrure et pivots	6472.28	7 766.74

8	PETR 4 Rond-point Farman 18000 Bourges	Plantez le décor 2022 (Cerisier, prunier, pommer, poirier, merisier, orme tilleul pour le verger de Saligny)	542.30	542.30
9	Géocentre 4 route de St Amand 18200 Arcomps	Reconnaissance géotechnique pour la rénovation de la piscine	350.00	420.00
10	Gruet Ingénierie Aéropôle Pyrénées 64811 SERRES CASTET	Avant-projet de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la piscine	9 000.00	10 800.00
11	Augy Alain 30 rue du Gué Joye 18800 Baugy	Fourniture et pose d'une porte d'entrée tiercée – Serrure multipoint et crémone pompier	3 215.00	3 858.00
12	P.R.G.C. 11 Rte de la Garenne 18800 Baugy	Travaux d'aménagement pour la banque alimentaire	4 783.24	5 739.89
13	PRGC 11 Rte de la Garenne 18800 Baugy	Création d'une cloison / Fourniture et pose de blocs portes à la bibliothèque	1 294.50	1 553.40
14	Augy Alain 30 rue du Gué Joye 18800 Baugy	Fourniture et pose d'une porte tiercée en PVC blanc (logement 25 rue du Docteur Tillet)	2 915.00	3 498.00
15	Brico Dépôt Rte de la Charité 18390 St Germain du Puy	5 radiateurs (logement 25 rue du Docteur Tillet)	762.50	915.00
16	AEB 11 Rte de Blois 41400 Monthou-sur-Cher	Panneau « Stationnement interdit »	20.30	24.36
17	Lacroix Signalisation 8 Impasse du Bourrelier 44801 Saint-Herblain Cedex	Planche de signalétique alu, kit de fixation, mât étoile	863.00	1 035.60
18	SAS Cléron Diffusion ZA de la Sapinière 18220 Brécy	Création d'un panneau en alu dibond 3 mm découpé à la forme d'arche avec lettrage (Parc des Grands Fossés)	680.00	816.00
19	Foucher William Chemin de Montifault 18800 Baugy	Réfection du réseau d'évacuation des eaux pluviales à la perception	3 352.25	4 022.70
20	ENEDIS 18 rue Galilée 41260 La Chaussée St Victor	Branchement individuel neuf consommation 522 rue de la Croix St Abdon	922.80	1 107.36
21	Comité des Fêtes 18800 Baugy	Salon des arts plastiques 2022 – achat d'un tableau	450.00	450.00
22	Chausson Matériaux Route de Baugy 18800 Villequiers	Portail coulissant alu	2 590.20	3 108.24
23	Brico Dépôt Rte de la Charité 18390 St Germain du Puy	3 radiateurs (banque alimentaire)	597.50	717.00

Article 2 : Ces dépenses (de l'acquisition n° 1 à l'acquisition n° 23) sont prévues aux chapitres 20 et 21 du budget de la commune.

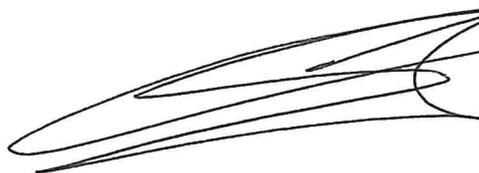
Article 3 : Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du maire. Une ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Cher
- Madame la Trésorière municipale de Baugy

Le 09 mai 2023

Le Maire,
Pierre GROSJEAN



République Française
Commune de
BAUGY

Département
CHER

☎ 02.48.26.15.28.

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_03
Séance du 25 mai 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200083798-20230525-2023_05_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Affichage : 05/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :
19/05/2023

Date d'affichage :
19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaients présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE, Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Décision modificative service des Eaux

Vu le vote du budget du service EAUX 2023,
Considérant que l'article 658 n'a pas été suffisamment budgétisé,

M. le Maire précise qu'afin de pouvoir régler une facture du SMERSE, il convient de procéder au virement de crédit ci-dessous :

Augmentation c/658 – Charges diverses de gestion courante : + 210 €
Diminution c/61521 – Entretien sur biens immobiliers : - 210 €

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD

Le Maire

Pierre GROSJEAN

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23 sur le site : commune-baugy18.fr

République Française
Commune de
BAUGY

Département
CHER

☎ 02.48.26.15.28.

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_04
Séance du 25 mai 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200083798-20230525-2023_05_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Affichage : 05/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :
19/05/2023

Date d'affichage :
19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaients présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Subvention aux jeunes Sapeurs-Pompiers des Aix-Rians

Vu la demande du président des jeunes sapeurs-pompiers des Aix-Rians en vue d'obtenir une subvention pour le fonctionnement de leur école.

Le procès-verbal joint à la demande qui expose les activités de cette association et rappelle que certains jeunes qu'elle forme résident sur le territoire communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer la somme de 150 € (cent cinquante) à cette association, somme qui sera prélevée sur le budget 2023

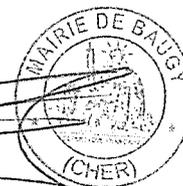
Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD

Le Maire


Pierre GROSJEAN



Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23... sur le site : commune-baugy18.fr

République Française
Commune de
BAUGY

Département
CHER

☎ 02.48.26.15.28.

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_05
Séance du 25 mai 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200083798-20230525-2023_05_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2023

Affichage : 05/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :

19/05/2023

Date d'affichage :

19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaient présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Subvention à la 3V

M. le maire expose aux membres qu'un défi cycliste est organisé les 9 et 10 juin 2023 par la 3V sur la Base aérienne d'Avord en faveur des blessés de guerre.

Considérant que la commune de Baugy est marraine de la COGA

M. le maire demande propose aux membres d'attribuer une subvention de 150 € (cent cinquante)

Après en avoir délibéré, les membres acceptent d'attribuer cette somme (150 euros) qui sera imputée au budget principal 2023 compte 65748.

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD

Le Maire

Pierre GROSJEAN

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5.6.23

Publication du 5.6.23 sur le site : commune-baugy18.fr

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2023_05_06
Séance du 25 mai 2023**



Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :

19/05/2023

Date d'affichage :

19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaient présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE Victor CORNEJO Mathieu MORISSE, et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Modification simplifiée du PLUi de la CDC La Septaine

Par délibération en date du 14 novembre 2022, la CDC de La Septaine a délibéré pour prescrire une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

La procédure a pour objet de modifier plusieurs points du règlement et de corriger une erreur matérielle.

- autoriser l'hébergement en zone UE : À Osmoy ces zones comprennent un gîte de groupe ainsi que les bâtiments de l'EPIDE et de Sésame autisme. Ainsi pour permettre l'évolution de ces activités et notamment l'augmentation de la capacité d'accueil, le règlement doit autoriser l'hébergement.

- autoriser les panneaux solaires ou photovoltaïques en toiture sans conditions

Il est décidé de supprimer l'article obligeant à installer des panneaux encastrés

- rédiger différemment le règlement sur l'aspect extérieur des constructions : la formulation « les bardage d'apparence métallique sont interdits » pouvant être équivoque, elle sera complétée par « les bardages teintés sont autorisés » pour faciliter sa compréhension

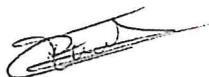
- modifier le règlement sur l'implantation par rapport aux voies pour les bâtiments existants : pour faciliter l'évolution des constructions existantes, la règle concernant l'implantation des constructions par rapport aux voies est assouplie. Une implantation différente est autorisée lors de l'aménagement ou extension d'une construction existante implantée suivant un retrait différent des règles du PLUI, en reprenant un retrait égal au retrait existant, permettant à l'extension d'être décalée par rapport à la construction existante, du moment que le retrait n'est pas réduit.

- corriger une erreur matérielle : La zone U urbaine dans le hameau de Bellevue à Nohant en Gout a oublié dans son tracé une partie de la parcelle 26 créant une encoche non constructible alors même que cette partie de parcelle était déjà bâtie

Le dossier de modification simplifiée sera mis à la disposition du public du 5 juin au 7 juillet.

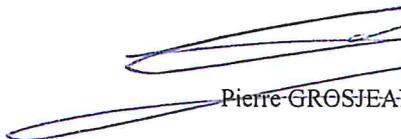
Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité ces modifications.

Le secrétaire de séance



Christophe FRERARD

Le Maire



Pierre GROSJEAN

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23... sur le site : commune-baugy18.fr



Délibération n° 2023_05_07
Séance du 25 mai 2023

Mail : mairie-baugy@wanadoo.fr

Nombre de Conseillers

- En exercice : 22
- Présents : 20
- Votants : 20 + 1 pouvoir
- Absent : 1

Date de la convocation :

19/05/2023

Date d'affichage :

19/05/2023

Le 25 mai 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Pierre GROSJEAN, Maire

Etaient présents (20) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Frédéric ESBERT, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Alain BAUDON, Catherine SAULET William FOUCHER, Frédéric LEUDIERE, Victor CORNEJO Mathieu MORISSE et Christine RONDELEUX

Absent (1) : M. Christophe ANDRAULT

Pouvoir (1) :

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

Secrétaire : M. Christophe FRERARD

Objet : Motion de soutien à des mesures volontaires contre les déserts médicaux

Au moins 8 millions de Françaises et de Français vivent dans un désert médical.

En France, le département le mieux doté compte 3 fois moins de médecins généralistes par habitant que le département le moins bien doté. Cet écart monte à 4 pour les chirurgiens-dentistes, à 18 pour les ophtalmologistes et à 23 pour les dermatologues et à 33 pour les pédiatres.

Chaque fois que les déserts médicaux avancent, c'est la République qui recule.

A ce jour, malgré la mobilisation continue des collectivités depuis des années, aucune politique publique n'a véritablement réussi à apporter de réponse durable à la désertification médicale. Les mesures incitatives sont coûteuses, peu efficaces, et favorisent concurrence et surenchères souvent délétères entre les territoires.

Face à l'urgence, il est plus que jamais nécessaire de mettre l'ensemble des solutions sur la table.

En janvier dernier, plus de 200 députés, issus de 9 groupes parlementaires, ont déposé une proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans le territoire pour mieux les répartir – comme cela existe déjà pour les pharmaciens, les sages-femmes, les kinés, les infirmiers libéraux. Ce texte avance et améliore l'exercice des soins, afin que chaque français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui.

Il est nécessaire, pour nos concitoyens et nos territoires, qu'un débat de fond ait lieu au parlement sur cette question cruciale.

Le conseil municipal de Baugy forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité.

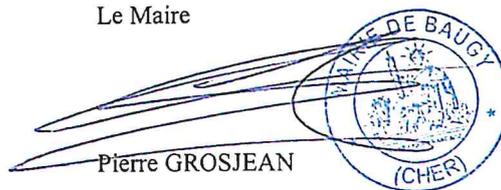
Le secrétaire de séance

Christophe FRERARD



Le Maire

Pierre GROSJEAN



Acte rendu exécutoire après dépôt électronique à la Préfecture du Cher le 5/6/23

Publication du 5/6/23... sur le site : commune-baugy18.fr